

Je suis complètement d'accord avec Emmanuel Laborie qui résume la totalité de la situation. Ce lotissement ne ferait qu'aggraver les problèmes du village en plus de détruire une zone écologiquement fragile (proche de Natura 2000).

De plus il serait important que la décision concernant ce dossier tienne compte des grandes orientations du PLUI qui doivent nous être communiquées avant la fin du 1^{er} semestre 2023, soit dans 15 jours.

Jackie Mauresmo